



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études  
en administration publique

**Mémoire de MPA**

**Déroulement d'une  
pré-soutenance**

**Unité de recherche  
en finances publiques  
Prof. Nils Soguel**

La séance de pré-soutenance est avant tout une séance de travail. Cette séance doit vous permettre de lever les incertitudes qui planent sur la continuation de votre mémoire. Par conséquent, il est important d'en tirer le profit le plus élevé possible en la préparant dans cette perspective.

Pour rappel, vous devez remettre 10 jours avant la pré-soutenance un texte préliminaire au mémoire (pré-mémoire). Ce texte comprend :

- a) une esquisse de votre projet reprenant les orientations principales figurant dans la proposition de mémoire (rappel et développement de l'objectif, des hypothèses, du cadre théorique et conceptuel, de la démarche), le cas échéant avec les modifications intervenues depuis le dépôt de la proposition de mémoire (soit environ 5 pages) ;
- b) une description du travail déjà effectué : échantillonnage, récolte des données, canevas d'entretien, entretiens, etc. (soit environ 5 pages supplémentaires) ;
- c) les parties ou chapitres du mémoire que vous avez déjà rédigés.

Pour préparer ce texte le document « élaboration d'un mémoire » vous fournit divers conseils sur la « forme conseillée » et fournit « encore quelques astuces rédactionnelles ». Ce document est disponible à la même adresse internet.

La durée de la pré-soutenance est limitée à 60 minutes au total. Au cours de cette heure, les personnes présentes –vous-même et le jury– s'expriment tour à tour. La présence de l'expert extérieur n'est pas nécessaire. Généralement cette personne se contente de donner un avis écrit sur le document préparé en vue de la pré-soutenance.

La pré-soutenance se déroule de la manière suivante :

- Après les salutations d'usage de la part du rapporteur de mémoire, vous êtes la première ou le premier à vous exprimer. Vous avez pour cela dix (10) minutes à votre disposition. Compte tenu du peu de temps disponible, je recommande de ne *pas* utiliser de transparents. Si malgré cela, vous souhaitez y recourir, limitez-vous à deux ou trois transparents. Les membres du jury ayant pris connaissance du texte remis en vue de la rencontre, il ne faut pas revenir sur les informations qu'il contient. Par contre les éléments suivants doivent être traités :

- Qu'est-ce qui sépare la version remise au jury de la version finale du mémoire ?
  - Qu'est-ce que vous allez changer, compléter, respectivement de quoi n'êtes vous pas satisfait-e dans la mouture actuelle ?
  - Qu'est-ce qui vous reste à faire (en matière de théorie et/ou d'empirie) ?
  - Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?
  - Quelles sont les questions qui se posent à vous (et pour lesquelles vous souhaiteriez une réponse de la part du jury) ?
- Ensuite, les membres du jury se prononcent successivement : d'abord l'expert extérieur s'il est présent, puis le co-rapporteur et enfin le rapporteur du mémoire. C'est pour eux l'occasion de faire des critiques sur le travail accompli et des recommandations pour la suite.
  - Vous pouvez ensuite vous exprimer sur le contenu des interventions du jury, expliquer vos positions, demander un complément d'information.
  - On vous demandera de quitter la salle l'espace d'un instant pour que le jury puisse décider de la suite des événements. La décision prise peut être de plusieurs types notamment : *a)* vous pouvez continuer votre mémoire sans autre, *b)* vous pouvez continuer à condition que vous repreniez significativement votre travail (ce qui peut parfois nécessiter d'organiser une pré-soutenance supplémentaire), *c)* vous ne pouvez pas continuer.
  - Après que vous soyez revenu dans la salle, et dans les cas *(a)* et *(b)* ci-dessus, un calendrier est fixé pour la suite, notamment une date est prévue pour la soutenance.
  - Après la pré-soutenance, vous devez encore rédiger un procès-verbal décisionnel de la réunion et me l'adresser dans les 15 jours suivant la pré-soutenance.

Prof. Nils Soguel

Mise à jour novembre 2014